



parler
français
avec
les sourds

FORMATION DES PROFESSIONNELS INTERVENANT AUPRES DE JEUNES SOURDS

Formation à la pratique du code LPC pour les intervenants auprès de jeunes sourds

Année 2012

Organisme de formation agréé n° 11 75 05908 75

21 rue des Quatre Frères Peignot Hall E - 75015 Paris

Téléphone : 01 45 79 14 04 - Fax : 01 45 78 96 14

Courriel : formationpro@alpc.asso.fr Site Internet : www.alpc.asso.fr

Association nationale pour la promotion et le développement de la Langue française Parlée Complétée (ALPC)

La réflexion autour du **projet linguistique** pour les jeunes sourds concerne tous les professionnels de la surdité.

La mise en place d'une **communication en langue française**, la prise en compte des **capacités prothétiques**, **l'accès à la langue écrite et donc à tous les savoirs**, sont les questionnements quotidiens des professionnels en charge de l'accompagnement des jeunes sourds.

Les formations à la **Langue française Parlée Complétée** proposées par l'ALPC pour les professionnels de la surdité s'orientent de façon à répondre au mieux à cette problématique

Il est établi que **le LPC** est un des moyens dont disposent les professionnels pour permettre à chaque jeune sourd de majorer ses compétences en **langue française, en compréhension et expression orale et écrite**.

Les modalités d'utilisation du LPC diffèrent selon les profils des jeunes et les objectifs des prises en charge spécialisées par chaque professionnel.

Parallèlement à l'**apprentissage technique**, les formations de l'ALPC offrent des **pistes de réflexion** pour accompagner les professionnels dans l'utilisation du LPC adaptée à chaque jeune :

Apprentissage technique

L'objectif n'est pas de coder à la vitesse de sa parole mais de pouvoir proposer selon le jeune et la situation :

Une alternance de messages codés et de messages signés
Un codage ponctuel à un codage continu
Un codage allant du phonème au mot à la phrase au récit
Une communication orale codée attractive et pertinente
Une prise en compte des compétences en décodage du jeune auquel on s'adresse

Réflexions théoriques

L'objectif est de réfléchir à la pertinence de l'utilisation du français codé dans les contextes pédagogiques, éducatifs, ré-éducatifs

Pour faciliter
Les apprentissages scolaires
La compréhension orale
La socialisation
L'autonomie
Dans le respect du projet linguistique prioritaire du jeune
Dans le cadre d'une relation individuelle et de groupe (classe et vie quotidienne)

La pratique du LPC par chaque professionnel favorise le développement des compétences du jeune sourd en langue française orale et écrite,

Enseignant spécialisé, Orthophoniste, Éducateur spécialisé, Psychologue et tout autre professionnel en contact avec les jeunes sourds,

Si vous désirez
vous initier à la pratique du LPC
ré-actualiser votre technique et votre réflexion
perfectionner votre pratique

Consultez le calendrier et le programme de formation de l'ALPC

Calendrier des formations de l'ALPC pour les intervenants auprès de jeunes sourds

LIEUX DE FORMATION :

Les actions de formation pour les professionnels peuvent être réalisées :

- À Paris, dans nos locaux (voir calendrier joint).
- Dans votre établissement, selon un calendrier défini ensemble.

OBJECTIFS:

- Acquérir ou renforcer ses connaissances de base sur la surdité.
- Apprendre et maîtriser le code LPC.
- Comprendre comment mettre cet outil au service d'une véritable communication en langue française avec les jeunes sourds.
- Comprendre comment et pourquoi le code LPC joue un rôle facilitateur dans l'acquisition de la langue française par le jeune sourd.
- Réfléchir sur la mise en place du code LPC auprès des jeunes sourds.

ORGANISATION DE LA FORMATION :

- La formation se déroule sur trois modules de trois ou quatre jours consécutifs,
- Un quatrième module axé sur le décodage est également proposé.
- Elle est animée par des formateurs professionnels qui ont une solide expérience dans la prise en charge de jeunes sourds.
- Ils sont : codeurs LPC, orthophonistes, enseignants spécialisés, éducateurs spécialisés
- Ils vous proposent tout au long des journées de formation une alternance de théorie et de pratique.

DESCRIPTIF DES FORMATIONS

SESSION INITIATION : Module 1 & Module 2

Pré requis :

Aucune connaissance préalable requise (Il est toutefois fortement conseillé d'être sensibilisé au monde de la surdité).

Public :

Toute personne intervenant ou susceptible d'intervenir auprès de jeunes sourds.

- Orthophonistes,
- Professeurs de sourds, enseignants spécialisés et enseignants d'accueil,
- Éducateurs,
- Étudiants ...

Objectifs :

Acquérir de bonnes connaissances de base sur :

- La surdité
- Le développement linguistique de l'enfant sourd
- La technique du codage LPC

Comprendre le rôle et la place du code LPC dans l'acquisition de la langue par les jeunes sourds.

Ces deux modules sont indissociables.

Programme du M1

- Partie théorique :
- Présentation de l'outil
 - La lecture labiale
 - Généralités sur la surdité
 - Le code LPC au service de la langue Française
 - Comment coder
 - Le code LPC pour quelle surdité
 - La structuration de la langue
 - Conséquences de la surdité
- Partie pratique :
- Apprentissage des voyelles
 - Apprentissage des premières consonnes
 - Apprentissage des semi-consonnes

Programme du M2

- Partie théorique :
- LPC et Phonologie
 - L'outil LPC et l'accès au sens
 - Les facettes de l'oral : perception/production
 - Comment introduire le code LPC
 - Le rôle des professionnels
 - Les différents moyens de communications
 - L'implant cochléaire
 - LPC et implant
- Partie pratique :
- Apprentissage des dernières consonnes

Module 3

Pré requis :

Avoir suivi une session initiation : modules 1 et 2.

Public :

Toute personne intervenant ou susceptible d'intervenir auprès de jeunes sourds,

- Orthophonistes,
- Professeurs de sourds, enseignants spécialisés et enseignants d'accueil,
- Éducateurs,
- Étudiants...

Objectifs :

Poursuivre sa formation initiale afin de :

- Maîtriser l'outil LPC dans toutes les situations de communication.
- Être conforté sur la qualité de son code.

PROGRAMME DU M3

Partie théorique : Le LPC dans la scolarité

LPC et langue écrite

LPC et orthophonie

Partie pratique : Révisions et entraînement

Obtenir une bonne qualité de communication avec le LPC

Analyse de son codage sur vidéo

Module 4

Pré requis :

Avoir achevé une session complète de formation,
Avoir une bonne maîtrise du codage et une solide expérience dans l'utilisation du code LPC.

Public :

Toute personne intervenant auprès de jeunes sourds :

- Orthophonistes,
- Professeurs de sourds, enseignants spécialisés, enseignants d'accueil,
- Éducateurs,
- Codeurs LPC.

Objectifs :

Comprendre la problématique du décodage,
Savoir évaluer les besoins des jeunes sourds,
Pouvoir leur proposer un entraînement adapté.

PROGRAMME DU M4

Maîtriser les tests TERMO : Présentation complète
et exercices d'entraînement
Savoir analyser les résultats : Exercices pratiques d'analyses
et rédactions de bilans
L'entraînement au décodage : Savoir évaluer les besoins
Quels objectifs ?
La mise en place de séances
Présentation de matériels

Durée

Initiation	Modules 1 et 2	7 jours	49 heures
Formation complète	Modules 1, 2 et 3	10 jours	70 heures
Formation approfondie	Modules 1, 2, 3 et 4	14 jours	98 heures

Les horaires sont : 9 heures 30 – 13 heures / 14 heures – 17 heures 30

Dates 2012

M3 du lundi 9 mercredi 11 janvier 2012

~~~~~

**M1-M2 du lundi 30 janvier au mercredi 1<sup>er</sup> février 2012**

**et du lundi 19 au jeudi 22 mars 2012**

**M3 du lundi 21 au mercredi 23 mai 2012**

~~~~~

M1-M2 du lundi 15 au mercredi 17 octobre 2012

et du lundi 19 au jeudi 22 novembre 2012

~~~~~

**M4 du mercredi 28 au samedi 31 mars 2012**

~~~~~

M4 du mercredi 5 au samedi 8 décembre 2012

Tarifs

FORMATIONS	Convention de formation	Inscription individuelle	Étudiant (sur justificatif)
Initiale M1+M2 (7 jours - 49h)	1 200 euros	570 euros	190 euros
Complète M1+M2+M3 (10 jours - 70h)	1 680 euros	820 euros	270 euros
Approfondie M1+M2+M3+M4 (14jours - 98h)	2 230 euros	1130 euros	
Module 3 seul (3 jours - 21h)	560 euros	270 euros	160 euros
Module 4 seul (4 jours - 28h)	800 euros	370 euros	-

LES FORMATIONS SUR SITE :

A partir de 6 stagiaires, et jusqu'à 12, nous pouvons proposer des formations sur site. Il est alors possible de bâtir une formation « sur mesure » en fonction des besoins des stagiaires.

Nos tarifs sont : 6.000,- euros pour une initiation, (49 heures)
 9.000,- euros pour une session complète (70 heures).

Pour nous contacter : formationpro@alpc.asso.fr

Inscriptions :

L'ALPC se réserve le droit d'annuler un stage sept jours avant la date prévue si le nombre minimum de participants n'est pas atteint. Il est important d'envoyer votre inscription le plus tôt possible (bulletin ci-joint).

DETAIL DE VOTRE REGLEMENT: *Ci-joint un chèque de :€*

en règlement de mon inscription pour :

Formation initiale : **SESSION :** **Formation complète :** **SESSION :**

Formation approfondie : **SESSION :** **Module 3 seul :** **Module 4 seul :**

Nom de la banque : N° du chèque :

En date du :

Fait le : Signature :

Ce document complété est à retourner à :
ALPC - 21, rue des 4 frères Peignot - Hall E - 75015 Paris

21 rue des Quatre Frères Peignot (Hall E) - 75015 Paris
Téléphone : 01 45 79 14 04 - Fax : 01 45 78 96 14
Courriel : formationpro@alpc.asso.fr Site Internet : www.alpc.asso.fr

Association nationale pour la promotion et le développement de la Langue française Parlée Complétée (ALPC)

BULLETIN D'ADHESION 2012

Établissements médico-sociaux (ou Associations gestionnaires)

NOM et Adresse (ou cachet) :

.....

.....

Code postal :/...../...../...../...../..... Ville :

Pays :

Tél. : Fax : Email :@.....

Personne chargée des relations avec l'ALPC:

NOM : Prénom.....

Titre ou fonction :

Ligne directe : Boîte email directe :@.....

Informations générales :

-
- Vous êtes Nouvel adhérent
 Ancien adhérent : numéro :
 - Activité :
 - Site internet :
 - Bulletin d'information : (s'il y a lieu) :.....

Cotisation :

Cotisation établissement médico-social (ou association gestionnaire) : **130,- €**

Cotisation de soutien : €

Chèque, libellé à l'ordre de l'ALPC, numéro: Banque :

Date :

Signature:

21 rue des Quatre Frères Peignot (Hall E) - 75015 Paris
Téléphone : 01 45 79 14 04 - Fax : 01 45 78 96 14
Courriel : formationpro@alpc.asso.fr Site Internet : www.alpc.asso.fr

Association nationale pour la promotion et le développement de la Langue française Parlée Complétée (ALPC)

BULLETIN D'ADHESION 2012

Autres Associations et Organismes

NOM et Adresse (ou cachet) :

.....
.....

Code postal :/...../...../...../...../..... Ville :

Pays :

Tél. : Fax : Email :@.....

Personne chargée des relations avec l'ALPC:

NOM : Prénom.....

Titre ou fonction :

Ligne directe : Boîte email directe :
.....@.....

Informations générales :

-
- Vous êtes Nouvel adhérent
 Ancien adhérent : numéro :
 - Activité :
 - Site internet :
 - Bulletin d'information : (s'il y a lieu) :.....

Cotisation :

Cotisation autres associations et organismes : **45,- €**

Cotisation de soutien : €

Chèque, libellé à l'ordre de l'ALPC, numéro: Banque :

Date :

Signature:

21 rue des Quatre Frères Peignot (Hall E) - 75015 Paris
Téléphone : 01 45 79 14 04 - Fax : 01 45 78 96 14
Courriel : formationpro@alpc.asso.fr Site Internet : www.alpc.asso.fr

Association nationale pour la promotion et le développement de la Langue française Parlée Complétée (ALPC)

BULLETIN D'ADHESION 2012 FAMILLES et INDIVIDUELS à retourner à l'ALPC

Famille : (lettres capitales)

Prénoms :

Adresse :

Code postal :/...../...../...../..... Ville : (lettres capitales).....

Tél. domicile: Tél. mobile:

E-mail(1) :.....@..... E-mail(2) :.....@.....

- Êtes-vous ? Un ancien adhérent (indiquez votre numéro)
- Un nouvel adhérent
- Êtes-vous ? Parents Grands-parents Proche
- Professionnel de la surdité (profession) :.....
- Étudiant en
- Autre (précisez) :

COTISATION

-
- Familles-Individuels **45 €**
 - Étudiant ou demandeur d'emploi (joindre justificatif) **15 €**
 - Cotisation de soutien (en sus de l'adhésion) €

Chèque à l'ordre de l'ALPC.

Banque : N° du chèque :

Date du chèque : Montant du chèque :

Date et signature:

21 rue des Quatre Frères Peignot (Hall E) - 75015 Paris
Téléphone : 01 45 79 14 04 - Fax : 01 45 78 96 14
Courriel : formationpro@alpc.asso.fr Site Internet : www.alpc.asso.fr

Association nationale pour la promotion et le développement de la Langue française Parlée Complétée (ALPC)

21 rue des Quatre Frères Peignot Hall E - 75015 Paris

Téléphone : 01 45 79 14 04 - Fax : 01 45 78 96 14

Courriel : contact@alpc.asso.fr Site Internet : www.alpc.asso.fr

Association nationale pour la promotion et le développement de la Langue française Parlée Complétée (ALPC)